N° SIRET 92326740500010
N° AGREMENT 93,12Z
N° PREFECTURE W893006954

ASMT-SC
(Association loi 1901)

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2026-2027

HORAIRES ENTRAINEMENTS (à partir du 01/09/2026)

Lundi	**18h00-19h20**	Moins de 14 ans et Débutants / Mixte
	19h30-21h00	Cours Femmes et Compétiteurs et Confirmés
Mercredi	**18h30-19h50**	Moins de 14 ans, Débutants / Mixte
	20h00-21h30	Compétiteurs et Confirmés / Mixte
VENDREDI	**20h00-21h30**	Compétiteurs et Confirmés / Mixte
SAMEDI	**14h00-15h20**	Moins de 14 ans et Débutants / Mixte
	15h30-17h00	Compétiteurs et Confirmés / Mixte

COTISATIONS ANNUELLES

Catégorie	Cotisation	T-Shirt	Choix
Moins de 15 ans	190 €	T-Shirt offert	☐
Plus de 15 ans	200 €	T-Shirt offert	☐
Renouvellement (à partir de la 3ème année)	185 €	T-Shirt offert	☐
Compéti(trice)/(teur) nouveau	215 €	T-Shirt offert	☐
Compéti(trice)/(teur) renouvellement	200 €	T-Shirt offert	☐

Taille T-Shirt : ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL

COORDONNÉES ADHÉRENT

NOM _____ PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____ LIEU DE NAISSANCE _____

ADRESSE POSTALE COMPLÈTE _____

N° TEL _____ @ MAIL _____

PHOTO

AUTORISATION PARENTALE (adhérents mineurs)

☐ Mme ☐ M _____

autorise l'enfant à pratiquer le muay thaï au sein de l'Académie sénonaise de muay thaï et sports de combats (ASMT-SC)

Particularité / déclaration de santé : ☐ Non ☐ Oui, précision : _____

Personne à prévenir en cas d'incident : _____

DROIT À L'IMAGE

J'autorise la publication des photos ou vidéos et de la vie du club ASMT-SC sur lesquelles j'apparais sans limite de temps et d'utilisation. ☐ Non ☐ Oui

À FOURNIR

Documents

— Certificat médical (apte à la pratique, validité 2 ans ou attestation parent/tuteur légal)
— Photo d'identité (à coller sur la feuille d'inscription et non agrafée)
— Casier judiciaire n°3 (à partir de 18 ans)

Matériel / équipement

— T-Shirt uni noir ou blanc ou celui du club
— Bandes / Coudière / Coquille / Protège dents / Protège tibia / Corde à sauter
— Gants et short de boxe
— Bouteille d'eau et claquettes / sandales

Nota : l'ASMT-SC vend des équipements floqués à l'effigie du club.

CONDITIONS DE PAIEMENT

La cotisation dûe s'entend pour la saison complète 2026-2027 (aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison).

Paiement par chèque en 3 fois maximum : remise des 3 chèques avec échéancier (date d'émission / encaissement inscrit sur les chèques) en début de saison.

Possibilité de régler en partie avec les "Tickets loisirs" délivrés par la CAF aux jeunes de 13-20 ans, ou le Pass'Sport sur https://www.pass.sports.gouv.fr

Règlement OBLIGATOIRE 15 jours après retrait du présent dossier d'inscription. Pour une inscription en cours de saison (à partir de décembre) un prorata sera appliqué sur le tarif.

Tout dossier incomplet ou défaut de paiement entraînera l'exclusion de l'adhérent jusqu'à régularisation.

Lu et approuvé DATE _____ SIGNATURE _____

RÈGLEMENTS (partie réservée ASMT-SC)

MONTANT COTISATION
€

MONTANT AUTRE (À PRÉCISER)
€

MONTANT À DÉDUIRE (CAF... À PRÉCISER)
€

MONTANT TOTAL DÛ
€

Je souhaite une attestation de paiement (CSE, autre) : ☐ Oui ☐ Non

RÈGLEMENT INTÉRIEUR — LES 10 RÈGLES

1. Ne pas cacher à l'ASMT-SC des problèmes ou pathologies de santé particuliers.
2. Ne pas venir à l'entraînement sans sa tenue règlementaire et l'intégralité des équipements demandés (protège-dents, protège-tibia, coquille, gants, bouteille d'eau, ongles coupés).
3. Ne pas monter sur le tatami avec ses bijoux ou un chewing-gum/bonbon dans la bouche.
4. Ne pas arriver en retard sans raison valable.
5. En cas de retard, je mets mes bandes pendant la pause après l'échauffement.
6. Lorsque le cours a déjà commencé, je salue le(s) entraîneur(s) et effectue 20 tours de tatami avant d'intégrer le cours.
7. Ne pas aller aux vestiaires/toilettes pieds nus (claquettes ou chaussures obligatoires) par mesure d'hygiène.
8. Ne pas sortir du tatami sans autorisation.
9. Ne pas discuter pendant que le(s) entraîneur(s) donnent des instructions.
10. Ne pas avoir de comportement haineux ou irrespectueux.